

# La SRF, maison commune des cinéastes

10 JUILLET 2026

Depuis sa création, la SRF défend les libertés d'expression, de création et de diffusion des œuvres. Ces libertés sont au fondement de notre engagement. Elles sont aussi l'une des conditions essentielles au bon fonctionnement d'une démocratie.

Depuis des décennies, le cinéma français repose sur un équilibre unique entre liberté artistique, régulation publique et développement d'une industrie forte. Ce modèle lui a permis de traverser les mutations technologiques et l'évolution des usages sans renoncer à la diversité des œuvres, au renouvellement des talents et à l'accès du plus grand nombre au cinéma. Avec plus de 260 000 emplois directs et indirects et un réseau de salles sans équivalent dans le monde, il constitue une réussite artistique, populaire et industrielle incontestable.

Pourtant, ce modèle est aujourd'hui fragilisé et remis en cause.

D'un côté, les partis d'extrême droite et leurs alliés ont engagé une « bataille culturelle » qui vise directement les principes sur lesquels il repose. De l'autre, la concentration croissante des moyens de production et de diffusion des œuvres entre les mains de grands groupes industriels présents dans l'ensemble des secteurs de la culture — presse, télévision, édition, spectacle vivant, cinéma — fait peser une menace croissante sur le pluralisme et la diversité.

La concentration d'un puissant empire médiatique entre les mains de Vincent Bolloré s'accompagne de la diffusion à grande échelle d'idées réactionnaires et d'attaques répétées contre notre modèle culturel, notamment contre l'indépendance du CNC et le service public de l'audiovisuel.

Vincent Bolloré est par ailleurs l'actionnaire de référence du groupe Canal+, premier financeur privé du cinéma français.

À ce jour, la politique éditoriale de Canal+ en matière de cinéma continue de contribuer au pluralisme et à la diversité de la création. Nous le devons au travail et à l'engagement de ses équipes, dont la qualité du dialogue avec les cinéastes et leurs organisations a toujours été reconnue. Nous le devons également aux accords interprofessionnels que notre association contribue activement à négocier.

Cette situation paradoxale ne peut être ignorée. Elle suscite des interrogations et des inquiétudes légitimes, dont la tribune « Zapper Bolloré » a été l'une des expressions.

Réunis en Assemblée générale le samedi 20 juin, les cinéastes de la SRF ont longuement débattu de ces questions.

À l'issue de ces échanges et d'un vote, ils ont décidé que leur association, en tant que telle, ne signerait pas la tribune « Zapper Bolloré ». Dans le même temps, ils ont réaffirmé leur soutien plein et entier aux cinéastes signataires à titre individuel, notamment face à la menace de voir leurs films

écartés des préachats de Canal+ en raison de leurs prises de position.

Ces deux décisions procèdent d'un même principe : la défense absolue de la liberté des cinéastes.

La SRF est la maison commune de cinéastes aux parcours, aux sensibilités et aux convictions diverses. Le débat et le désaccord font partie de son histoire et de sa vitalité démocratique. Mais par-delà ces différences, une conviction nous rassemble : aucun cinéaste ne doit être inquiété, censuré, écarté ou pénalisé en raison de ses opinions ou de ses prises de position.

Dans cette même volonté d'unité, nous souhaitons rappeler l'importance du travail accompli par les cinéastes qui s'investissent bénévolement au service de l'association et qui participent aux négociations professionnelles. Ils ne le font pas pour défendre des intérêts personnels (contrairement à ce qui a parfois pu être écrit ou dit), mais au service de l'ensemble des cinéastes, en se battant pour les clauses de diversité, pour le renouvellement des talents, pour le nombre des films financés, pour la préservation des œuvres les plus fragiles ou les plus singulières. Ce travail, souvent invisible, est indispensable à la vitalité et à l'avenir de notre cinéma.

Dans l'année capitale qui s'annonce et face aux menaces qui pèsent aujourd'hui sur notre modèle culturel, les cinéastes de la SRF s'engagent sur 4 points :

**1. La SRF participera, aux côtés des autres organisations professionnelles du secteur, aux prochaines négociations avec Canal+ afin d'obtenir un accord de cinq ans permettant de rétablir son niveau d'investissement dans le cinéma et de garantir la diversité de ses préachats.** Cet accord devra également garantir, comme par le passé, la totale liberté d'expression des cinéastes. L'association restera attentive aux films préachetés par la chaîne afin de s'assurer qu'aucun cinéaste ne soit pénalisé en raison de ses opinions, de ses engagements ou de ses prises de position publiques.

**2. La SRF réaffirme son soutien indéfectible au CNC et au service public de l'audiovisuel, institutions essentielles à la liberté de création, à la diversité des œuvres et à l'indépendance de notre modèle culturel.** L'association poursuivra son engagement dans la bataille des idées et mettra tout en œuvre pour que les enjeux de la culture et de la création occupent une place centrale dans les débats de la campagne présidentielle de 2027.

**3. La SRF participe activement au mouvement interprofessionnel et plurisectoriel qui travaille à l'élaboration de nouvelles règles permettant de lutter contre la concentration excessive dans les secteurs de la culture, des médias et de la pensée.** La limitation de cette concentration constitue l'une des réponses structurelles aux menaces que l'hégémonie de quelques grands groupes industriels fait peser sur le pluralisme, la diversité des œuvres et la liberté de création.

**4. La SRF continuera enfin à défendre avec détermination le principe de souveraineté culturelle et l'exception culturelle européenne.** Ces principes sont aujourd'hui directement menacés par l'intense lobbying mené auprès des institutions européennes pour remettre en cause les mécanismes de régulation et de financement de la création et faire de la culture une marchandise comme une autre.

La France est une grande puissance culturelle parce qu'elle a fait le choix, depuis des décennies, d'une politique publique ambitieuse en faveur de la création artistique, de la diversité des œuvres et de leur accès à tous les publics.

Ce modèle il faut le défendre, l'améliorer et le transmettre.

**C'est ce que nous allons faire.**

*Les coprésident.e.s*

Isabelle Brocard, Christophe Cognet et Sylvain Desclous

*ainsi que le nouveau CA 2026-2027*

Fleur Albert, Ella Altman, Amélie Bonnin, Elsa Bennett, Julie Bertucelli, Malik Chibane, Xavier Delagnes, Stéphane Demoustier, Marine Francen, Jean-Raymond Garcia, Gallien Guibert, Saïd Hamich, Ted Hardy-Carnac, Boris Lojkine, Dominik Moll, David Oelhoffen, Pierre H. Ollier, Joseph Paris, Lou-Anna Reix, Marie Rosselet-Ruiz et Zoé Wittock

**CONTACTS PRESSE**

SRF - Loïc Feinte, Responsable de l'action culturelle et des adhérent.e.s - [lfeinte@la-srf.fr](mailto:lfeinte@la-srf.fr)